

**BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU
CAMBRESIS**

Première convocation en date du trois mars deux mille vingt et un adressée en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le vingt-trois mars deux mille vingt et un, les membres du Bureau du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambresis se sont réunis, à l'espace Cambresis, à 10h30, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY.

21 membres sont présents, le quorum est atteint.

Membres présents (21) :

- | | |
|---|---|
| 1. Monsieur BRICOUT Frédéric, Caudry | 11. Madame LAMOURET Fernande, Flesquières |
| 2. Monsieur DENOYELLE Jacques, Thun Lévêque | 12. Monsieur MOMPACH Pascal, Vice-Président au Pays, Doignies |
| 3. Madame DEPREZ Marie-José, Clary | 13. -Monsieur NOBLECOURT Francis, Masnières |
| 4. Madame DUBUIS Bernadette, Maurois | 14. -Monsieur PRETTRE Michel, Aubencheul au Bac |
| 5. Pascal DUEZ, Villers en Cauchies | 15. Monsieur OLIVIER Jacques, Vice-Président au Pays, Bertry |
| 6. Monsieur DHANEUS Michel, Saint-Martin-sur-Ecaillon | 16. Monsieur Henri QUONIOU, Saint Souplet |
| 7. Monsieur ESCARTIN Didier, Vice-Président au Pays, Escarmain | 17. Madame RIBES Laurence, Vice-Présidente au Pays, Montay |
| 8. Monsieur HENNEQUART Michel, Conseiller délégué au Pays, Mazinghien | 18. Madame RICHOMME Liliane, Caudry |
| 9. Monsieur LANGLAIS Marc, les Rues des Vignes | 19. Madame RINGEVAL Maryvone, Raillencourt Saint Olle |
| 10. Monsieur MODARELLI Joseph, Le Cateau Cambresis | 20. Laurence SAYDON, Cambrai |
| | 21. Monsieur TRANOY Sylvain, Président du Pays |

Membres excusés

Membres du Bureau

- Monsieur BASQUIN Alexandre, Vice-Président au Pays, Avesnes lez Aubert
- Monsieur COQUELLE Guy, Proville
- Monsieur DHERBECOURT Eddy, Awoingt
- Monsieur Bruno IVANEC, Fontaine Notre Dame
- Madame Sylvian MAROUZE, Romeries
- Monsieur RICHARD Jérémy, Troisvilles

Présidents des 3 EPCI

- Monsieur SAGNIEZ, Solesmes
- Monsieur Serge SIMEON, Le Cateau Cambresis
- Monsieur VILLAIN, Cambrai

OBJET : SOLLICITATION DE SUBVENTION DE POSTE LEADER-ANNEE 2021

Le programme LEADER est porté par deux ETP : un poste d'animateur et un poste de gestionnaire
Le Pays va solliciter le renouvellement des financements pour ces postes en 2021.
Monsieur le Président rappelle qu'il est possible de solliciter des subventions pour deux postes.
Le poste de l'animateur LEADER est financé à hauteur de 70% par les fonds européens LEADER.
Le poste de gestionnaire LEADER est financé par les fonds européens LEADER et par le Conseil Régional des Hauts de France (mi-temps /70% fonds LEADER et mi -temps /80% fonds régionaux

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
Animation 2021 (mai à décembre) /gestion-année 2021 (janvier à décembre)

	Dépenses	Dépense subventionnable LEADER	Dépense subventionnable région	Recettes		CPN / Top up / Fin. national
Salaires et charges 1 ETP gestionnaire LEADER (12 mois)	45 365,76 €	22 682,88 €	22 682,88 €	Région Hauts de France	18 146,30 €	top up
Salaires et charges animateur LEADER 1ETP (8 mois)	30 256,80 €	30 256,80 €		FEADER - LEADER	42 616,44 €	cofinancé
frais de fonctionnement indirects (forfait 15% des frais de personnel directs éligibles - art.68 du règlement UE n° 1303/2013)	11 343,38 €	7 940,95 €		Autofinancement : Pays du Cambrésis	18 264,19 €	cofinancé
					7 939,01 €	top up
TOTAL	86 965,94 €	60 880,63 €	22 682,88 €	TOTAL	86 965,94 €	

Il vous est demandé de bien vouloir :

- Valider le plan de financement
- Autoriser Monsieur le Président à solliciter la subvention
- Autoriser le Président à signer les documents liés

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait en séance à la date que dessus.

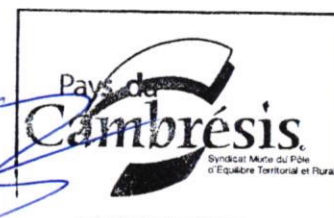
Pour extrait conforme,

Publié le 26 MARS 2021

Certifié exécutoire le 26 MARS 2021

Le Président,


Sylvain TRANOY



Délibération transmise à la Sous-Préfecture de CAMBRAI le